

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 18 décembre 2019

L'an deux mille dix neuf, le 18 Décembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 11 décembre 2019, s'est réuni en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LHERMEROULT Patrick, Maire.

Étaient présents : LHERMEROULT Patrick, Maire
ROCREE Roselyne, DAUBE François, QUERUEL Geneviève, BOUCHER Martial
ROHEE Nathalie, DANEL Sandrine, DUHAMEL Agnès, ALLORGE Hervé

Absents : FAUCHER Laurent, LEMBOUCHER Francis,

Secrétaire de Séance : ROHEE Nathalie

Ouverture de séance à 20h30

1- Délibération du rapport du syndicat d'eau :

Suite à la réunion du conseil syndicale du syndicat d'eau de décembre 2019, le Maire soumet au vote du conseil le rapport annuel de l'exercice 2018.

L'ensemble des membres du conseil approuve à l'unanimité le rapport présenté.

2- Délibération pour les tarifs de la salle des fêtes :

Monsieur le Maire demande si le personnel de la commune doit bénéficier d'un tarif particulier ou non.

Monsieur le Maire informe que la vaisselle a été achetée et qu'elle est mise en service depuis le 1^{er} novembre 2019. Il rappelle que le prix de la location est de 30 €.

Il est demandé d'appliquer un tarif en cas de casse, après discussion voici les montants proposés.

Assiette : 2.50 €

Verres : 1 €

Couverts : 2 €

Carafe : 5 €.

Une autre question est posée concernant la location de la vaisselle lors des manifestations du comité des fêtes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Décide d'appliquer le tarif habitant aux personnels communaux.**
- **Décide d'appliquer les tarifs ci-dessous en cas de casse.**
- **Décide de faire bénéficier au comité des fêtes de la vaisselle toute l'année sans paiement du prix. En cas de casse le comité des fêtes devra payer les prix votés ci-dessus.**

ADOPTÉE à 9 voix.

3- Délibération convention avec l'EPN dans le cadre des transports scolaires :

Monsieur le Maire informe que l'Evreux Portes de Normandie gère les transports scolaires des collégiens (et lycéens depuis Janvier 2018, suite à la dissolution du SITS de Sacquenville. La commune n'avait à ce jour pas signée de convention avec l'EPN car la première version proposée n'était pas conforme.

L'EPN nous fait aujourd'hui une nouvelle proposition de convention pour le transport scolaire avec rétroactivité depuis la prise de la compétence.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Autorise Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention.**
- **Autorise le paiement des sommes prévues dans la convention.**

Monsieur le Maire précise qu'il y a eu 16 familles qui ont fait la demande de remboursement d'une partie de la carte de transport.

4- Convention EPFN :

Suite à la dernière réunion de conseil municipal, l'étude flash aura lieu courant janvier. Une personne est venue ce matin pour voir l'état du bien depuis le début du portage par l'EPFN. La communauté de Communes du pays du Neubourg est toujours partie prenante du dossier. Un devis pour le coût de démolition de la maison va être demandé.

5- Points sur les terrains communaux :

La signature de la vente des terrains communaux va avoir lieu courant janvier, la SAFER n'ayant pas préempté les terrains. L'achat de la bande derrière la mairie va elle aussi avoir lieu en janvier.

6- Vente de bois :

Monsieur le Maire demande si la commune doit faire une vente de bois communaux cette année. Après discussion il est décidé de ne pas vendre de bois pour la période 2019/2020.

7- Points sur les travaux :

Les travaux du SIEGE seront réalisés au premier semestre 2020.

Local Technique : Le permis de construire a été accordé, le dossier de marché public est en cours de réalisation avec demande de validation en janvier. Les arbres à proximité du local technique seront abattus.

Eglise : Suite au passage de l'architecte des bâtiments de France, l'ordre des travaux de l'église est à revoir en fonction des priorités.

Le dossier des mares n'est toujours pas soldé, une nouvelle convention doit nous être adressée avec

le coût réel de la prestation. Des photos de l'état actuel du chantier doivent être faites.

La clôture de l'école pose problème, des devis de réfection ont été déjà reçus pour un coût total d'environ 20 000 €. Il est demandé d'étudier la possibilité d'avoir des subventions et de contacter d'autres entreprises.

8- Points sur les commissions :

CDC : Lors de la tournée des communes il a été demandé l'installation d'un panneau d'indication direction Sacquenville. Le devis est en cours. Concernant celui en direction du hameau des collets, nous devons nous renseigner auprès du Département.

SIVOS : les discussions de rapprochement avec Sacquenville sont suspendues. La question de la clôture de l'école est posée sur la réalisation de travaux à savoir qui doit en avoir la charge la commune ou le syndicat.

9- Questions diverses :

La Communauté de Communes propose des cours informatiques pour les débutants, des flyers ont été distribués dans l'ensemble des boîtes aux lettres. Le lieu des cours n'est pas encore défini.

Les illuminations au hameau du mesnil péan : Monsieur le maire propose que pour récompenser les illuminations faites par les habitants, la commune plante un sapin sur la place et achète des guirlandes afin de décorer le hameau. L'ensemble du conseil est favorable à la proposition.

Suite à la demande de rebouchage des trous du chemin de la mare Bechet, le conseil est favorable à la réalisation de l'opération, l'opération sera réalisée courant janvier.

Madame ROHEE demande s'il y a un projet en cours pour la sécurité du village.

Un chemin communal derrière des propriétés au mesnil péan est en mauvais état, il sera demandé à l'agent communal d'aller voir ce qu'il est possible de faire pour le rendre plus accessible.

Madame ROCREE demande si l'administré qui avait reçu un recommandé pour des travaux réalisés sans demande d'autorisation au préalable est venu régulariser la situation. A ce jour la personne ne s'est toujours pas présentée.

La séance est levée à 23h15.

Pour extrait certifié conforme, Le Maire, Patrick LHERMEROULT